



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : MARCHÉ RELATIF A LA MISE A DISPOSITION, L'EXPLOITATION ET A L'ASSISTANCE DES LOGICIELS REGARDS ET REPERES

DÉCISION N° DM-24-063
EN DATE DU 01 MARS 2024

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n° A-22-177 en date du 19 avril 2022, portant délégation de fonction à Monsieur Eric BENSOUSSAN, adjoint au Maire ;

CONSIDÉRANT les besoins de la Direction des finances pour bénéficier d'outil d'aide à la décision sur les finances locales;

CONSIDÉRANT qu'après étude, l'offre de Ressources Consultants Finances répond aux besoins de la Ville de Vincennes ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société Ressources Consultants Finances, représentée par Monsieur Loïc MAHEVAS en qualité de Président, un marché relatif à la mise à disposition, l'exploitation et assistance des logiciels REGARDS (expertise et prospective en finances locales) et REPERES (Observatoire financier territorial) en mode SaaS. Cette société se situe au 16 rue de Penhoet – 35000 RENNES.

La validité de ce marché est à compter du 1^{er} mars 2024 pour une période initiale de 10 mois. Il peut être reconduit tacitement 4 fois par période successive de 12 mois, sans que la durée globale du marché ne puisse excéder 5 ans. Il prend fin au 31 décembre 2028.

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20240301-lmc1H11629H1-AR Date de réception en Préfecture : 01/03/2024 Date de Publication : 01/03/2024
--

Le marché est traité à prix mixte et se compose comme suit :

- Le montant de la mise en œuvre pour les 2 logiciels s'élève à **9 862.00 €HT**
- Le montant annuel des prestations à prix forfaitaire est **4 380.97 €HT**
- Les prestations complémentaires font l'objet d'un bon de commande pour un montant maximum annuel de **5 000.00 €H**

Pour extrait conforme,

L'Adjoint au maire chargé de l'administration
générale, de la sécurité publique et des affaires
patriotiques,

Signé

Eric BENSOUSSAN